

# REGLEMENT DU JEU- Vos places offertes pour le Salon Game Fair 2018 !

## Article 1 Société organisatrice & Définition du jeu

La société Ets DUCATILLON, SAS au capital de 270 000 Euros est inscrite au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro B 414 698 134 ayant son siège social au 300 rue de la Muque 59830 CYSOING, organise un jeu-concours sans obligation d'achat. Ce jeu concours est un jeu gratuit intitulé « Vos places offertes pour le Game Fair 2018 ! » et est valable du 16/05/2018 (17h00) au 05/06/2018 (12h00).

## Article 2 Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes physiques majeures, habitant en France et en Belgique, à l'exception des membres du personnel de ETS DUCATILLON et de leur famille. La participation est strictement nominative et une seule participation par personne ne sera acceptée. Toute personne ne remplissant pas ces conditions sera exclue du tirage au sort.

## Article 3 Présentation des lots

10 lots de 2 places gratuites pour le Salon Game Fair qui se tiendra en Loir et Cher du 15/06/2018 au 17/06/2018 – La valeur de la place est de 16€ les vendredi et dimanche et de 18€ le samedi soit 10 lots de 32€ à 36€ mis en jeu (selon le jour de visite du salon)

## Article 4 Modalités de participation

La participation au jeu est à faire sur notre site. Il vous suffit de vous rendre sur la page internet dédiée au jeu <https://www.ducatillon.com/salon-gamefair-ducatillon.html> accessible pendant toute la durée de l'opération, de remplir le formulaire avec les informations demandées puis de cliquer sur le bouton « Je participe » entre le 16/05/2018 et le 5/06/2018

## Article 5 Désignation des gagnants & obtention des cadeaux

Les gagnants seront désignés par un tirage au sort effectué le 6/06/2018

Un seul lot sera attribué par gagnant.

Les invitations gratuites seront envoyées en lettre suivie aux 10 gagnants à l'adresse indiquée dans le formulaire de participation.

Si l'adresse est erronée, le lot sera considéré comme perdu.

## Article 6 Données nominatives et personnelles

Les données à caractère personnel recueillies concernant les participations sont nécessaires pour le traitement de leur participation au tirage au sort. Les données identifiées par un astérisque sont optionnelles et récoltées dans le but de mieux vous connaître.

Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants au présent jeu disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant.

Pour l'exercer, écrivez à DUCATILLON –Service Client -

BP 80002 -59892 LILLE cedex 9 -en indiquant vos nom, prénom, adresse.

## Article 7 Règlement du jeu concours

Le présent règlement sera mis à disposition pendant toute la période du jeu sur <https://www.ducatillon.com/salon-gamefair-ducatillon.html>. Un exemplaire sera adressé par email ou par courrier à toute personne qui en fera la demande auprès de DUCATILLON –Service Client -BP 80002 -59892 LILLE cedex 9 ou [serviceclient@ducatillon.com](mailto:serviceclient@ducatillon.com). Les frais de timbre seront remboursés sur simple demande au tarif lent.

La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux-concours en vigueur en France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site.

Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

## Article 8 Responsabilités

De façon générale, Ets DUCATILLON ne pourrait être tenu pour responsable si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, ce jeu devait être modifié ou reporté ou si la nature ou le nombre de lots devait être modifié. Les lots ne pourront pas faire l'objet d'une contrepartie financière ni être repris ou échangés contre un autre produit. Ets Ducatillon décline toute responsabilité pour les incidents et accidents qui pourraient se produire pendant la durée de jouissance des lots et du fait de leur utilisation.

## Article 9 Conditions

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des modalités de participation.